

# PETITES CHRONIQUES

DE LA SYLVE

CHERCHER  
DEVELOPPER  
TRANSMETTRE

## L'eau dans tous ses états...

bulletin annuel de La Sylve  
numéro 29 – décembre 2021

LA SYLVE  
COYE-LA-FORET



## 3 Sommaire



## I – La Sylve en 2021

- 4** **Éditorial**  
par Jean-Marie Delzenne
- 5** **Rando+ à Villers-Cotterêts**  
par Yvette Ahmed
- 7** **L'écoponie**  
par Jacqueline Chevallier et Gabriel Bedoy  
Conférence du 6 novembre 2021
- 10** **L'arbre des oublis**  
par Jacqueline Chevallier  
Conférence du 11 décembre 2021
- 14** **Désimperméabiliser ! Végétaliser !**  
**Les maîtres-mots de la gestion urbaine de demain**  
par Jacqueline Chevallier

## II – Patrimoines naturel et culturel

- 18** **L'eau à Coye**  
par Jean Prieux
- 24** **La flore autour des étangs de Comelles**  
par Sylvie Edelstein et Philippe Larère
- 28** **Les cygnes des étangs de Comelles**  
par Benoît Verclytte



## III – Trésors cachés de nos adhérents

- 32** **Histoire du chêne qui voulait visiter le monde**  
par Jacqueline Chevallier et Patrick Chevillard



**B**ienvenue dans ce numéro 29 des *Petites chroniques de La Sylve*. Chaque page constitue en quelque sorte un voyage qui vous fera découvrir les bienfaits de notre patrimoine naturel et culturel. Après des mois de calamités dues à la pandémie, La Sylve a repris ses marques en 2021.

Dès que cela a été possible, elle a repris les marches du lundi et du jeudi ainsi que l'entretien du sentier botanique et de la source du Bois Brandin qui, grâce à toute une équipe motivée, a retrouvé son lit naturel.

Nous avons maintenu notre pique-nique en plein air à Champoleux, un merveilleux moment dans la nature.



Nous avons organisé deux belles rando+, l'une à Villers-Cotterêts, la ville d'Alexandre Dumas mais aussi celle où François 1<sup>er</sup>, par l'Ordonnance de 1539, en bannissant le latin dans les usages officiels, a amorcé la suprématie du "français". La seconde rando+, nocturne, s'est déroulée traditionnellement à Paris.

La Sylve a mis sur pied deux conférences, l'une sur l'*écoponie*, expérimentation d'un nouveau mode de culture expliqué par Gabriel Bedoy, l'autre – *L'arbre des oublis* avec Corine Valade – sur le délicat problème des enfants réunionnais venus dans la Creuse dans les années 60-70.

L'échange de plantes a eu lieu comme d'habitude début novembre et a connu un intérêt certain.

Pour des raisons que chacun de nous connaît, nous avons choisi d'annuler la thalasso de mars 2021. Nous en avons demandé le remboursement. Celui-ci s'est effectué en trois étapes et c'est seulement en janvier de cette année que cette aventure financière s'est clôturée.

En raison des consignes sur les gestes barrière impossibles à observer, nous avons dû annuler *La Grande randonnée de La Sylve* ainsi que notre pique-nique en salle.

En fin d'année 2021, une nouvelle activité s'est mise en place le vendredi après-midi : *Rando-gym*, qui allie la gymnastique et la randonnée.

Comme dit le dicton, *L'espoir fait vivre* : demeurons optimistes face à l'avenir.

En cette année 2022, La Sylve fêtera ses trente années d'existence. Nous allons essayer de fêter dignement cette belle longévité.

Fasse que le soleil renaisse dans nos activités et dans nos cœurs !

---

Par Jean-Marie DELZENNE

---

# RANDO+ DU 15 SEPTEMBRE 2021

## Villers-Cotterêts

**Première RANDO+ de 2021 : tous dûment vaccinés contre ce Covid qui, en plus d'être sacrément menaçant pour notre santé et celle de nos proches, nous avait privés pendant un an et demi de ces rando-visites bien sympathiques organisées par Michel Scorzato. La météo était humide, c'est le moins qu'on puisse dire, mais on était prévenus et avec nos parapluies, nous avons déambulé dans Villers-Cotterêts, accompagnés par une jeune guide de l'Office de Tourisme.**



Cheminée du pavillon Henri II

**L**e château de Villers-Cotterêts était hélas invisible, complètement emmaillotté dans un carcan d'échafaudages pour d'importants travaux ; il paraît qu'il en avait besoin. Cette ancienne résidence des rois de France est aujourd'hui l'unique château de la Renaissance en Picardie. François 1<sup>er</sup> aimait y résider pour chasser mais c'est là aussi qu'il signa la célèbre Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) qui rendit obligatoire l'usage de la langue française dans les actes d'administration et de justice à la place du latin. La réouverture au public à l'horizon de 2022 nous permettra sans doute de mieux mesurer l'importance de ce château.

Outre la présence fréquente de la famille royale, Villers-Cotterêts est également célèbre pour avoir abrité la famille d'Alexandre Dumas venue s'implanter dans la ville : Thomas-Alexandre Dumas (1762-1806) épouse Marie-Louise Labouret, fille du propriétaire de l'Hôtel de l'Écu de France. « Seul métis à être nommé au plus haut grade, sa progression au sein de l'armée française est fulgurante et il devient général ». Sa bravoure et ses exploits militaires ne l'empêcheront pas de s'opposer à Napoléon 1<sup>er</sup>, en particulier lorsque l'empereur rétablit l'esclavage ; en représailles, le général sera emprisonné pendant deux ans. Blessé, maltraité et privé de sa pension militaire, il mourra dans une certaine pauvreté alors que son fils a moins de quatre ans. La maison natale d'Alexandre Dumas (1802-1870) est toujours visible à Villers. Il passe ses jeunes années dans des conditions financières difficiles mais il est orgueilleux et, après avoir rejoint la capitale, il est rapidement déterminé à réussir une carrière dans



Pavillon Henri II

l'écriture et le théâtre. Les aventures de son père l'inspireront en particulier dans *Les Trois Mousquetaires* et le *Comte de Monte-Cristo*. À Paris, Alexandre Dumas fréquente les salons où il acquiert une culture littéraire. Assez vite il réussit au théâtre et sa vie devient alors un véritable tourbillon où il enchaîne tous les succès. Ce boulimique de l'écriture et de la vie se dépense, multiplie les aventures diverses (il lutte même avec Garibaldi pour la libération de l'Italie). « Aucune popularité en ce siècle n'a dépassé celle d'Alexandre Dumas », dira de lui Victor Hugo. Il aura un fils (1824-1895) également nommé Alexandre, auteur de *La Dame aux Camélias*. La statue d'Alexandre Dumas père se trouve sur la place du D<sup>r</sup> Mouffier, autre figure célèbre de la ville qui, avec sa femme, soignera et maintiendra un hôpital pendant la guerre 14-18.

Nous passons devant divers lieux chargés d'histoire pour arriver au pavillon Henri II, ancienne dépendance du château, que le propriétaire actuel nous fait visiter : réduit à deux pièces depuis un bombardement le 18 juillet 1918, cette demeure royale pendant plusieurs siècles connut diverses vicissitudes pour être finalement restaurée en 2008 par un propriétaire privé : superbe

cheminée renaissance, plafond à caissons et autres décors remarquables.

Presque à regret, nous quittons ce petit bijou de pavillon pour aller dans un restaurant italien avant les randonnées prévues, de 7 ou 11 km ; à la sortie du restaurant, la violence de la pluie découragea la plupart des « randonneurs » : seuls quelques courageux ou... inconscients se mirent en marche, tandis que les autres se réfugièrent dans le confort des voitures.

Ce fut quand même une belle journée, pluvieuse certes, assez à l'image de l'été 2021, mais comme on dit « c'est bon pour les jardins... ».

---

Par Yvette AHMED

---



Statut d'Alexandre Dumas père

# L'ÉCOPONIE

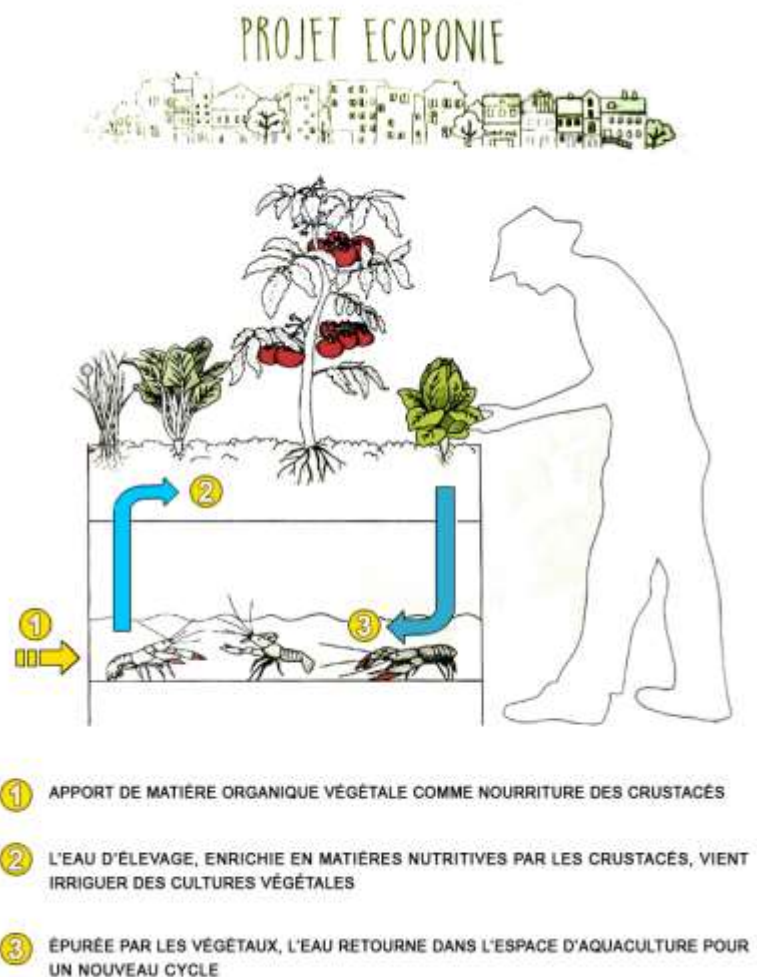
Conférence de La Sylve par Gabriel Bedoy,  
le 6 novembre 2021

**Gabriel Bedoy a créé à Coye-la-Forêt la "ferme du quartier" – une ferme peu ordinaire où l'on ne trouve ni veau, ni vache, ni cochon, ni couvée, mais des écrevisses, des perches, des lombrics, des grenouilles et quantité d'autres petites bêtes, ainsi que des légumes plus ou moins exotiques comme les haricots au kilomètre, les poivrons Yolo et les tomates de San Marzano.**

**G**abriel Bedoy est né à Coye-la-Forêt. Ingénieur des Arts et Métiers, il a fait le début de sa carrière à ERDF (réseau de distribution de l'électricité). Mais très tôt préoccupé par le problème du réchauffement climatique, il devient consultant Énergie-Climat auprès de l'ADEME (agence de la transition écologique) et de l'ONU. Conscient que les changements climatiques qui touchent l'ensemble de la planète doivent être anticipés au niveau local afin d'élaborer des stratégies d'adaptation, il revient à Coye avec l'idée de créer un centre expérimental d'"écoponie".

Mais qu'est-ce que l'écoponie ? Il s'agit d'un mot-valise réunissant écologie et aquaponie.

Quelques années auparavant, Gabriel Bedoy avait répondu à un appel à projet de la mairie de Paris et avait proposé de développer une production agricole innovante : à hauts rendements, à partir de matières déjà présentes en ville et dans des endroits inexploités, par exemple sur des toits en terrasse. Basé sur le principe de l'aquaponie, il s'agissait d'un système permettant l'amélioration du métabolisme urbain. En effet une ville consomme beaucoup et produit très peu, si ce n'est des déchets qu'il faut évacuer. Ici, les déchets alimentaires servent à nourrir et à élever des écrevisses. Les matières produites par les écrevisses – excréments mais surtout urines, lesquelles concentrent les minéraux – se dissolvent dans l'eau et constituent une solution fertilisante



qui permet de nourrir des plantes. Pour finir le cycle, les racines des plantes qui plongent dans l'eau contribuent à la purifier. Ainsi, selon un principe bien connu en permaculture, les déchets sont devenus une ressource et permettent la production de denrées alimentaires précieuses et appréciées : des légumes frais et locaux et des crustacés de type gambas,

habituellement produits à l'étranger dans des conditions écologiques dégradées. En plus, cette technique permet d'atteindre des rendements de production très élevés et d'économiser 90 % de l'eau utilisée habituellement en agriculture pour une production équivalente de végétaux.

Cependant hors sol, ce type d'installation est consommatrice d'énergie et dépendante d'équipements technologiques élaborés. Dans un contexte de transition vers un monde résilient et sobre en carbone, il faut que le jeu en vaille la chandelle ! L'idée de Gabriel était de réduire au maximum la dépendance énergétique et matérielle de ce type de système et d'en augmenter la capacité de production écologique au sein d'une ferme autonome en eau, en énergie et en matières fertilisantes. C'est pourquoi il ne parle plus d'aquaponie, mais d'écoaponie.



Sur le terrain qu'il a acquis rue du Bois Brandin, il commence par installer une serre-laboratoire, en 2015. La serre est équipée de 33 bacs remplis par l'eau de pluie tombée sur la serre, dans lesquels vivent de nombreuses écrevisses qu'il nourrit quotidiennement ; là, selon le principe décrit plus haut, les bactéries transforment les matières produites par les écrevisses en fertilisant l'eau. Au-dessus, les plantes, sur des graviers, vont puiser dans l'eau enrichie par les animaux. Même avec 60 °C sous la serre en été, les plantes ne meurent pas, car elles ont les pieds dans l'eau.

Dans la serre, Gabriel produit des légumes variés (par exemple des tomates, du basilic et des poivrons en été, en hiver essentiellement du cresson et des légumes (feuilles) ainsi que des crustacés, également comestibles. Il s'agit d'une production à forte valeur ajoutée et en outre, contrairement à une production de plein air, elle est



protégée des intempéries. Il faut doser correctement l'apport de nourritures pour les animaux et pour construire la fertilité ; le processus de vie fait le reste. Cependant les équilibres écologiques sont délicats à trouver, ils obéissent à des lois qu'il convient de respecter et dépendent de la conception du système comme de sa gestion au quotidien. D'autant plus qu'une eau optimale pour la croissance des plantes n'est pas la meilleure eau pour les animaux, et réciproquement.

Au fil des mois et des saisons, Gabriel tente des expériences, introduit de nouveaux éléments vivants, notamment des invertébrés comme auxiliaires de production, essaie de nouveaux aliments pour les écrevisses, obtient leur reproduction au sein du système, mesure leur







croissance en fonction de leur densité et de leur régime alimentaire, tente de nouvelles plantations, consigne ses observations et fait évoluer son protocole expérimental en conséquence.

Les résultats sont suivis par l'INRA (Institut national de recherche agronomique), Gabriel dispose également de crédits de recherche d'autres provenances, notamment de la Fondation de France. Ce n'est pas de la science à proprement parler, mais ce qu'on appelle de la "recherche-action", dans un contexte d'urgence écologique acceptée et raisonnée et dans une perspective résolument pragmatique et concrète.

C'est un travail de recherche bibliographique puis expérimentale, fait de tâtonnements, d'essais-erreurs, d'avancées et de reculs, mais dirigée vers un seul objectif, celui d'un résultat opérationnel compatible avec les enjeux globaux et les besoins locaux. Comme il s'agit de changer de modèle, parfois les expériences sont déroutantes. À un moment, les écrevisses – qui jusque-là grandissaient bien – se sont mises à mourir massivement. La cause de cette hécatombe a été attribuée à un protozoaire tout à fait banal dans le milieu naturel et souvent inoffensif, mais qui, en conditions artificielles denses, s'est révélé dangereux pour l'ensemble de l'élevage.

Pour éviter la reproduction d'un tel accident, le réflexe aurait pu être d'appliquer des traitements phytosanitaires chimiques à l'eau et aux écrevisses et de renforcer les moyens technologiques de filtration. Pour ne pas augmenter la dépendance industrielle de son modèle, Gabriel a choisi une autre option : celle de chercher une approche nouvelle de l'élevage d'animaux aquatiques qui permette de maîtriser écologiquement les risques induits par leur concentration.

Aussi, dans un deuxième temps, Gabriel a aménagé une zone humide constituée de différents plans d'eau et de zones de maraîchage qui occupe toute la partie arrière du terrain, sur 600 m<sup>2</sup>, avec l'idée de produire du poisson d'eau douce grâce à des techniques et des aménagements qui favorisent le développement des chaînes alimentaires aquatiques naturelles et qui ont fait l'objet d'expériences et de prototypages dans la serre.

Avec ce principe, Gabriel vise à réunir, au sein d'une approche unifiée, les impératifs de gestion des communs environnementaux (eau, fertilité, biodiversité) et ceux de la production agricole.

Avec le réchauffement climatique, il est crucial de réfléchir à la gestion de l'eau : dans leurs



projections, les climatologues ne prévoient pas que nous allons manquer d'eau ; au contraire, le cycle de l'eau devrait être accéléré et plus mouvementé. Ce qui est à prévoir, ce sont plus de précipitations l'hiver et des vagues de chaleur et de sécheresse l'été, allant en augmentant et menaçant le monde végétal, notamment les arbres, et donc les équilibres écologiques locaux, mais aussi l'agriculture. Donc de l'eau, il y en aura ; ce qu'il faut, c'est la retenir et l'utiliser au mieux, notamment pour venir en soutien des écosystèmes agricoles et naturels en cas de canicule ou de sécheresse.

Au sein du site expérimental en aquaculture s'est développé

tout un écosystème avec notamment une profusion d'amphibiens et d'invertébrés (têtards, vers, crustacés, insectes, ...) dont une partie est consommée par les perches élevées dans certaines pièces d'eau. La perche est un joli poisson de nos cours d'eau, gris-vert, zébré de noir, aux nageoires rouges. Sa chair est connue pour être délicieuse.

Dans les serres, la fertilité des végétaux dont la gamme s'est étendue est maintenant assurée avec succès grâce au recyclage de matières végétales par des lombrics qui produisent un liquide fertilisant et du compost. Gabriel distribue les lombrics aux perches fluviales : ils viennent compléter l'alimentation naturelle que trouvent les poissons dans leur milieu de vie. En plus d'une explosion de biodiversité, ces techniques ont permis d'obtenir une croissance très rapide de poissons en pleine santé. Des expérimentations qui visent à augmenter leur densité sans mettre en péril l'équilibre écologique du site sont maintenant en cours. L'eau, là encore, est phytoépurée par des plantes sélectionnées et par la production maraîchère sur la berge des bassins. De

plus, les sédiments au fond des bassins sont récupérés et constituent un très bon engrais pour le maraîchage à proximité immédiate, ayant l'avantage notamment d'être riches en





phosphore dont le recyclage est un enjeu agricole de premier ordre.

Gabriel a pensé utiliser la source du bois Brandin pour alimenter ses bassins en cas de besoin (après en avoir obtenu l'autorisation), mais cet été, l'eau de pluie récupérée d'un toit à proximité du site a suffi.

Les produits de la Ferme du Quartier consommés par les personnes gravitant autour du projet sont reconnus pour leur qualité gustative et ont été sélectionnés avec l'aide de cuisiniers de métier et chefs de restaurants, même s'ils n'ont pas encore fait l'objet d'analyse du point de vue nutritionnel.

Ainsi le modèle expérimenté consiste à montrer qu'il est possible de développer une production agricole diversifiée, végétale et animale, bio-intensive, en circuits courts et renforçant à la fois l'autonomie alimentaire, la résilience et l'état écologique d'un territoire.

Il est difficile de faire un compte rendu exhaustif de la conférence parce que les enjeux sont multiples et imbriqués. Mais on peut retenir que ce genre d'initiatives ouvre des perspectives de transition écologique locale et agricole concrètes, en même temps qu'une approche nouvelle et durable de la gestion du paysage et des écosystèmes.

D'ailleurs Gabriel est en train de préparer la prochaine étape de ce projet : la mise en œuvre de ce modèle à une échelle plus large permettant une activité de production économiquement viable.

---

*Par Jacqueline CHEVALLIER  
et Gabriel BEDOY*

---

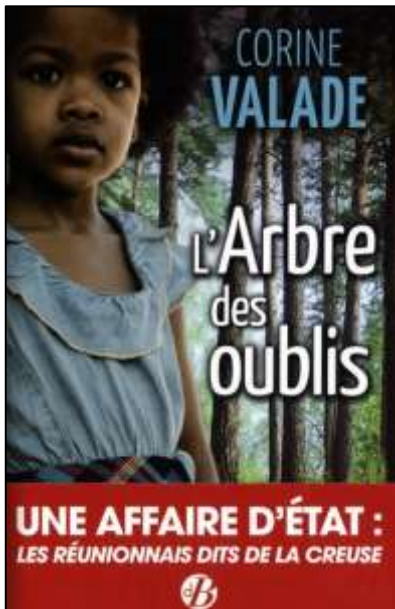


Gabriel Bedoy dans sa serre

# L'ARBRE DES OUBLIS

Les enfants de La Réunion transportés dans la Creuse

Conférence de La Sylve par Corine Valade,  
le 11 décembre 2021



**Ce n'était pas au temps de la traite négrière, non c'était dans les années 1960-1970 : la France métropolitaine avait besoin de main-d'œuvre et La Réunion, département d'Outre-Mer, connaissait une croissance démographique galopante. Quoi de plus simple que d'arracher à leur île tropicale où ils étaient misérables des enfants que l'on enverrait dans des départements de l'Hexagone considérés comme déshérités ? On a pu parler de "déportation". Politique organisée au plus haut niveau par Michel Debré, ancien premier ministre.**

**C'**est en tant qu'originaire de la Creuse que Corine Valade s'est intéressée au sujet. Romancière, bouleversée par cette réalité méconnue, elle

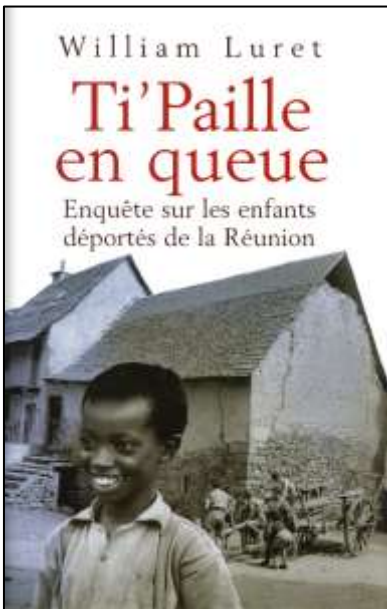
écrit *L'arbre des oublis*, afin que précisément on n'oublie pas cette violence d'État inscrite dans un contexte d'histoire postcoloniale.

Après la seconde guerre mondiale, la France connaît un très fort exode rural et certains départements, tels la Creuse, le Tarn, la Lozère, le Gers, se désertifiant massivement, souffrent dans les années 70 d'un sévère manque de main-d'œuvre. De son côté, La Réunion, devenue département français (ainsi que la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique) en 1946, connaît une croissance démographique explosive. Alléger la pression démographique outre-mer et, par le même coup, repeupler les campagnes françaises : c'est d'une logique imparable. Sur le papier. Mais ce sont des êtres humains que l'on transporte, et même plus précisément des enfants.

"Dans les jours qui suivent, plusieurs adolescents sont emmenés *manu militari* par les gendarmes. Après les grands, c'est au tour des plus jeunes et parfois des nourrissons que l'assistante sociale vient chercher pour un placement prétendument provisoire. Les bonnes raisons ne manquent pas : mère esseulée qui ne peut à la fois travailler et subvenir aux besoins de ses rejetons, père alcoolique et violent... La promesse de bons soins, d'un droit de visite et d'un retour proche dans la famille calme les esprits, sauf celui de Gros Monmon, qui n'est pas dupe."

extrait de *L'arbre des oublis*

Très vite les volontaires ne suffisent plus. À la demande pressante de Michel Debré, ancien premier ministre et alors député de La Réunion, les services dits "sociaux" organisent de façon méthodique et brutale l'envoi vers la métropole



d'enfants réunionnais réputés orphelins ou abandonnés. Ce trafic commencé en 1962 a perduré jusqu'en 1982.

On estime aujourd'hui à environ 2 000 les garçons et filles qui ont ainsi été transplantés au nom de la raison d'État, exilés à 11 000 km de leur lieu de naissance, sans espoir de retour. Tous les moyens étaient bons : rafles dans les bidonvilles, placements d'office en foyer de redressement, séparation des frères et sœurs. Des rabatteurs signalaient à la DDAS les enfants susceptibles "de faire l'affaire", d'être enlevés, séparés de leur famille à qui on extorquait un consentement avec des promesses mensongères (prétendu retour régulier en vacances, garantie d'un bel avenir) : il suffisait de signer avec l'empreinte du doigt la décision d'abandon et une voiture venait chercher les enfants pour les

emmener à l'aéroport. Ils débarquaient à Paris en short et en chemisette puis étaient envoyés en province, notam-

ment dans la Creuse. Placés dans des fermes, abandonnés, humiliés, parfois maltraités et même abusés par un membre de la famille d'accueil, ils ont subi l'abandon, la solitude, souvent le racisme, la violence physique et morale, l'exil dans un pays dont ils ne connaissaient pas la langue, coupés de leur famille, de leur histoire, de leurs racines. À certains enfants on a enlevé jusqu'à leur identité, leur attribuant un nom, un prénom et un lieu de naissance qui n'étaient pas les leurs. Ils constituent une main-d'œuvre paysanne taillable et corvéable à merci, parfois même gratuite. Certains se sont acclimatés, mais d'autres sont morts de solitude, ont sombré dans la folie ou se sont suicidés. À tous, leur enfance a été volée.

Pendant des années cette traite silencieuse est restée méconnue. La publication en 2003 du témoignage de Jean-Jacques Martial rencontre un large écho. L'auteur porte plainte contre l'État et demande réparation. Depuis, l'auteur ainsi que d'autres victimes n'ont cessé de dénoncer le scandale de ces déplacements forcés qui ont duré pendant presque vingt ans et sont restés longtemps ignorés. Grâce à ce combat, l'Assemblée nationale a voté en février 2014 une résolution mémorielle reconnaissant la responsabilité de l'État. C'est un premier pas.

---

Par Jacqueline CHEVALLIER

---



---

Corine VALADE, *L'arbre des oublis, une affaire d'État : les Réunionnais dits de la Creuse*, roman historique – Éditions de Borée – 2019

Jean-Jacques MARTIAL, *Une enfance volée, la tragédie des enfants de la Réunion* : témoignage d'un ancien enfant ayant subi un transfert forcé – Éditions Les Quatre Chemins – 2003, réédité au Livre de Poche

Jean-Louis ROBERT, *Creuse, ta tombe* : roman d'un auteur réunionnais – Éditions K'A – 2006

Élise LEMAI, *La déportation des Réunionnais de la Creuse*, recueil de témoignages – Éditions L'Harmattan – 2004

William LURET, *Ti'Paille en queue* : Enquête sur les enfants déportés de la Réunion – Éditions Anne Carrière, Paris – 2004



# DÉSIMPÉRMÉABILISER ! VÉGÉTALISER ! LES MAÎTRES-MOTS DE LA GESTION URBAINE DE DEMAIN



**Végétalisation, désimpérméabilisation : des mots difficiles à prononcer, et pour certains difficiles à concevoir et pourtant c'est ce à quoi nous devons nous employer résolument, pour des raisons à la fois pragmatiques, réglementaires et écologiques. La municipalité de Coye-la-Forêt, en liaison avec le PNR (parc naturel régional) et avec l'aide du bureau d'étude « À l'air libre », spécialisé dans ces questions, a engagé une réflexion sur le traitement paysager des eaux de pluie à laquelle plusieurs associations, dont La Sylve, ont été invitées à participer.**

**G**érer les eaux de pluie à la parcelle, c'est le mot d'ordre qui s'impose à nous, en tant qu'individus et en tant que collectivités locales. Il faut savoir que les projections en ce qui concerne l'évolution du climat dans nos régions ne prévoient pas une raréfaction de l'eau, globalement sur l'ensemble de l'année : certes les étés seront plus chauds et plus secs, voire caniculaires, mais les autres saisons, elles, devraient être d'avantage pluvieuses qu'actuellement avec, notamment, des épisodes de précipitations abondantes et violentes. Il faut donc anticiper : à la fois éviter les inondations et permettre aux nappes phréatiques de se recharger. Le meilleur moyen est de changer nos pratiques. Actuellement : pavés jointifs, revêtements imperméables, macadam, béton, c'est net, propre et sans bavure, pas un brin d'herbe ne peut se glisser dans ce monde minéral, l'eau de pluie ne traverse pas, elle

ruisselle, on l'évacue vers l'extérieur, dehors, plus bas... et que les autres, en aval, s'en débrouillent ! Ou bien on canalise, on envoie l'eau de pluie dans des tuyaux qui la rejettent plus loin. Mais dès lors que les intempéries sortent un peu de l'ordinaire, les installations d'évacuation saturent, les débordements provoquent des dégâts qui coûtent cher, aussi bien sur le plan psychologique pour ceux qui les subissent de façon directe que sur le plan financier pour l'ensemble de la collectivité.



Non

Oui

Préconisation : dans le bas de la rue d'Hérivaux, libérer les tilleuls emprisonnés dans le revêtement imperméable, végétaliser le trottoir du côté de la chaussée et organiser le cheminement piéton du côté des maisons. Les piétons y gagneront en sécurité et confort.

Même sans ces épisodes exceptionnels, l'eau de pluie qui ruisselle se salit en cours de route, elle se charge de tous les déchets que, volontairement ou pas, nous laissons traîner derrière nous et de toutes les impuretés qui imprègnent la voirie (poussières, hydrocarbures, produits chimiques, huiles, particules plus ou moins fines, pollutions de toutes sortes liées aux transports et à l'ensemble des activités humaines, agricoles, industrielles ou domestiques....). Tout cela contribue à faire de l'océan une poubelle gorgée de plastique, de métaux lourds et de produits chimiques. Il nous faut donc envisager, dans toute la mesure du possible, une gestion des eaux de pluie à la source, c'est-à-dire qu'elles doivent être récoltées et infiltrées là où elles tombent. C'est à la fois moins cher et plus efficace. Sachant que dans le mot infiltré, il y a filtre, et qu'effectivement l'eau se purifie en pénétrant dans le sol et en traversant les différentes couches jusqu'aux nappes souterraines.

Enfin les surfaces minérales imperméables, surtout lorsqu'elles sont de couleur sombre, accumulent la chaleur quand le soleil tape et la restituent pendant la nuit. Pour lutter contre les îlots de chaleur en ville, il faut végétaliser le maximum de surfaces possible et planter des arbres. Un mur sur lequel pousse une vigne vierge est un mur qui, même en plein sud en plein été, reste à l'ombre toute la journée.



Couvert de vigne vierge, le mur reste à l'ombre tout l'été et se pare de superbes couleurs en automne



Supprimer les jardinières surélevées et les remplacer par des massifs végétalisés au niveau du sol qui puissent accueillir l'eau de la chaussée.

Nous sommes bien placés à Coye-la-Forêt pour savoir que les arbres apportent de la fraîcheur. Les jours de grosse chaleur, ceux qui travaillent à Paris ressentent immédiatement, quand ils descendent du train, la différence de température de plusieurs degrés entre la ville d'où ils viennent et la campagne où nous sommes. Malheureusement il leur faut monter dans leur voiture brûlante puisque tous les arbres du parking ont été abattus il y a une dizaine d'années par le SICGPOV<sup>[1]</sup>, la SNCF, quelques années plus tard, achevant ce travail néfaste en supprimant les arbres sur les quais et sur le talus le long de la voie ferrée. Au contraire, aussi bien pour retenir l'eau pendant les épisodes pluvieux que pour limiter la chaleur pendant l'été, il serait important de replanter des arbres sur toute la superficie des parkings de la gare. Faut-il attendre que les catastrophes se produisent et se multiplient pour que les autorités prennent en compte les contraintes écologiques ?

Il est significatif par exemple que, depuis l'été 2020, un texte de loi du Bade-Wurtemberg en Allemagne interdit les "jardins de pierres", mettant fin à cette mode paysagère qui consiste à couvrir de cailloux plus ou moins grands et plus ou moins sombres les espaces autour des maisons et des bâtiments publics, cherchant ainsi à étouffer toute herbe folle,

fleur, arbre et buisson. Ah bien sûr, c'est plus facile à entretenir !

Il est nécessaire de modifier nos habitudes, d'inverser les tendances qui étaient celles du siècle dernier. Nous avons intérêt à le faire le plus tôt possible en anticipant l'évolution du cadre réglementaire, avec toujours à l'esprit l'inéluctabilité du changement climatique, puisque nous n'avons pas pris à temps les mesures qui s'imposaient pour l'éviter ou du moins pour en atténuer les effets. Aujourd'hui la réglementation n'est pas encore trop contraignante mais il est à prévoir qu'elle sera de plus en plus stricte. Et il est vraisemblable que les traitements de désimperméabilisation coûteront de plus en plus cher au fur et à mesure qu'ils deviendront plus urgents. En outre il est actuellement possible de bénéficier de



Préconisation : rendre perméables toutes les surfaces de parking – ici quai du Chardonneret.

subventions proportionnelles aux surfaces rendues perméables. Alors prenons les devants ! (manière de parler pour des mesures qui sont très en retard par rapport à la menace climatique annoncée depuis cinquante ans).

On peut espérer que ce soit le raisonnement qu'a tenu la municipalité de Coyella-Forêt quand elle a fait appel à un bureau d'études pour réfléchir sur ces questions et fixer les priorités. Il est prévu que, dans les années à venir, le SICTEUB<sup>[2]</sup> doit procéder à la séparation des eaux de pluie et des eaux d'égouts dans toute la partie ouest de l'agglomération (rue de l'Orée du Bois et Demeures de France) ce qui est une obligation légale depuis 2012. Afin de faire d'une pierre deux coups, il serait judicieux, chaque fois qu'il faudra défoncer la chaussée et effectuer des travaux de voirie, d'en profiter pour procéder à une perméabilisation maximale des surfaces afin que les eaux de pluie s'infiltrent partout où c'est possible et qu'on ne rabatte dans les tuyaux que ce qui est résiduel. Envoyer les eaux pluviales à la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise au lieu de les traiter à la parcelle par filtration naturelle représente un gaspillage considérable et un coût important qui se répercute dans les impôts.

Autre exemple : il serait envisageable de récupérer et stocker les eaux de pluie ruisselant des toits de tous les locaux sportifs (halle aux sports, salle de tennis couverts, salle de judo et même vestiaire de foot) pour arroser la pelouse du terrain de foot, les terrains de tennis découverts et le jardin partagé en haut de la rue d'Hérivaux. Il s'agit ainsi de préserver une ressource naturelle en limitant le plus possible le pompage dans les nappes phréatiques tout en contribuant au contraire à les recharger, et en évitant également le gaspillage de l'eau potabilisée.

Il est évident que ce changement de politique urbaine aura un impact sur les paysages (certains trouveront que les rues





Préconisation : araser les bordures de trottoir afin que l'eau puisse s'évacuer sur le côté, vers la forêt dans la noue – Ici haut de la côte de Bellevue.

sont moins propres), mais l'important, c'est qu'il sera bénéfique pour l'environnement et la biodiversité. Aussi bizarre que cela puisse paraître, araser les trottoirs pour les remplacer par des noues, c'est aller vers le progrès. Grâce à une gestion de l'eau de pluie au plus près de son point de chute, avec des solutions passives, c'est-à-dire ne dépendant pas de pompes, vannes, réservoirs, filtres mécaniques et tuyaux de toutes sortes – ces dispositifs réclamant de l'énergie et risquant à tout moment de s'encrasser, s'obstruer, tomber en panne, dysfonctionner d'une façon ou d'une autre, ce qui impose une surveillance et un entretien coûteux – les noues, larges fossés peu profonds, aux pentes douces engazonnées ou plantées de buissons, ou même d'arbres lorsque l'espace est suffisant, les noues permettent de lutter à la

fois contre les inondations et contre les sécheresses. Parfois des mesures assez simples peuvent être efficaces pour mieux retenir les eaux de pluie : par exemple enlever les bordures des trottoirs d'ores et déjà végétalisés ; remplacer les jardinières en hauteur par des espaces plantés légèrement en creux par rapport à la chaussée ; sur les trottoirs et les zones de stationnement, partout où c'est possible, remplacer les enrobés imperméables par des sols stabilisés mais poreux.

Les préconisations valables dans l'espace public sont évidemment également valables pour nos jardins privés : il est recommandé de recueillir au maximum les eaux de pluie afin de les utiliser pour les arrosages en période de sécheresse (et c'est autant d'économies réalisées sur les factures d'eau potabilisée).

Ainsi l'eau de pluie, de déchet qu'on cherche à évacuer, se transforme en ressource. Actuellement, on cite souvent Crépy-en-Valois comme exemple de gestion urbaine dans ce domaine. Si un jour on entendait dire : « Allez donc voir ce qui a été fait à Coye-la-Forêt », nous pourrions être fiers.

---

*Par Jacqueline CHEVALLIER*

---

[1] SICGPOV : Syndicat intercommunal de gestion des parkings d'Orry-la-Ville.

[2] SICTEUB : Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées dans le bassin de la Thève et de l'Ysieux.

# L'EAU À COYE-LA-FORÊT

## il y a un demi-siècle !

**Jean Prioux avait fait paraître cet article dans la revue municipale annuelle de Coye-la-Forêt en 1986. En trente-six ans, le village a beaucoup changé et nombre des curiosités qu'il signale sont aujourd'hui disparues. Ce texte a donc un caractère historique.**

**E**n montant la côte de la gare à pied, faites un arrêt, bien mérité, sur le plateau au lieu-dit Le Crochet de Coye, et prenez à droite vers la forêt la route du Chemin de Coye vers la route forestière Manon : parcourez 80 mètres à pied et vous découvrirez, à gauche, un château d'eau caché dans la verdure. Bien modeste construction par rapport à celles que nous sommes habitués à voir près des grandes agglomérations, mais dans les années 30 ce fut certainement un événe-



ment à Coye. J'ai bien dit 1930, car si vous approchez du château d'eau, vous pourrez lire au-dessus de la porte : "SLEE 1931, Ets Brissot et Sanu, Paris. Travaux Spéciaux, Béton armé, Réservoirs".

Cela signifie tout simplement que, quelques années avant cette date, il n'y avait pas un seul robinet à Coye-la-Forêt. En effet, la première concession d'eau date du temps de MM. Hénaut et Deschamps, maires de Coye en 1929 et 1930.

Il paraîtrait que Coye était en retard sur Orry-la-Ville ! En effet, Orry avait déjà installé une pompe sur une source située route de Montgrésin, près du petit lavoir, assurant ainsi son alimentation en eau potable.

L'histoire dit que la mairie de Coye aurait souhaité s'y brancher aussi, mais les exigences du conseil municipal d'Orry-la-Ville auraient été trop fortes et Coye dut renoncer à ce projet. Seul le château du Regard ou Château Derveaux (du nom de son ancien propriétaire)<sup>[1]</sup> se serait branché sur cette source. Ce château eut ensuite sa propre machine à eau dans la partie basse du Clos des Vignes située exactement au 23, rue du Regard ; l'architecture de la maison actuelle a conservé quelques éléments en pierre de l'ancienne construction ; cette machine envoyait l'eau dans le petit château d'eau de la propriété (toujours visible).

Il y aurait eu également à Coye un projet de machine à eau qui aurait pu, soi-disant,



alimenter tout le pays. Un trou aurait même été commencé au carrefour de la rue de la Charmée et de la rue Blanche, mais le projet a été abandonné.

C'est seulement en mars 1929 que fut signé le contrat de fourniture d'eau potable avec la Société Lyonnaise des eaux et de l'éclairage. Mais quelques mois après le début des travaux, il s'avère que l'étude devait être reprise car l'installation ne pouvait monter l'eau qu'à soixante-quinze mètres d'altitude, or le crochet de Coye avait des habitations à quatre-vingt-quinze mètres. Ceci justifia l'étude et la construction du château d'eau cité en début d'article. Dans sa délibération du 25 août 1929, le Conseil municipal de l'époque autorise la SLEE à procéder aux travaux. Il fallut attendre quelques années pour que la quasi-totalité du pays soit alimenté en eau potable.

L'eau étant indispensable à toute vie humaine, l'un des problèmes majeurs dans les années antérieures était donc celui de l'eau potable.

Il y avait sur la place de la mairie en bordure du trottoir et accolé au mur actuel de la cour de la mairie et de l'ancienne école (l'école du Centre n'étant pas encore construite), une pompe à bras et, disséminés dans tout le pays, de nombreux puits.

À cette époque, la place de la Mairie (ou place de l'Église) avait une forte animation aux heures des repas, car chacun ou chacune venait refaire sa provision d'eau potable, avec un broc ou une carafe à la main, le volume du récipient étant en rapport avec l'éloignement de l'habitation. Inutile de dire que le dimanche midi, les langues allaient bon train autour de la pompe, et c'était également la corvée des maris endimanchés. Par ailleurs, l'eau de la pompe avait une excellente renommée, c'était la meilleure de tout le pays.

Une pompe, eh bien oui !, il n'y en avait qu'une seule à Coye, et pour boire il restait l'eau des puits et des sources.

Restons dans le pays : les puits, il y en avait beaucoup, c'était surtout des puits particuliers, quelquefois mitoyens entre deux habitations ; quant aux puits publics ils étaient peu nombreux.

Comme son nom l'indique, la rue du Puits en possédait un : il se situait du côté des numéros impairs, approximativement au milieu de la rue (il n'y en a plus trace).

La Grande Rue en avait deux, le premier situé au numéro 23 bis (dans la cour de J. Longa, à l'emplacement du magasin actuel d'articles de pêche), le second au numéro 38, près du boulanger, dans la cour dite Cour à Clément, du nom d'un

Des noms de rue...





... qui évoquent la présence de l'eau

pauvre aveugle vivant des aumônes des habitants du pays. Ce vieux puits est situé dans un renforcement derrière le restaurant Le Poêlon. Presque en ruine, il est encore visible, et il faut citer sa belle margelle taillée dans un seul bloc de pierre.

Le quatrième puits était situé rue de la Charmée, approximativement aux numéros 14 à 18. On l'appelait le puits Malépargne, du nom du bois du même nom. Il s'agirait d'un des plus vieux puits de Coye, effondré en 1918 ; il n'a jamais été remis en service.



En ce qui concerne les puits particuliers, il suffit de parcourir à pied les plus anciennes rue de Coye et de jeter un coup d'œil dans les jardins et les cours pour en découvrir encore un certain nombre.

Les plus visibles actuellement se trouvent Grande Rue aux numéros 26/24 (puits mitoyen) et au numéro 28 (anciennement Tonton Vincent).

Rue Blanche également, et sans être trop inquisiteurs, vous pourrez en voir aux

numéros 6, 16, 18, 15, 33. Celui du n° 6 est parfaitement visible et en bon état, ainsi que celui Place Blanche entre les numéros 1 et 3.

Sachez aussi que tous les commerçants, et en particulier les bouchers, charcutiers, boulangers et pâtisseries, en possédaient un, si ce n'est deux, dans leurs bâtiments. Si vous êtes bien avec votre fournisseur local, demandez-lui de vous le faire voir.

Je n'en finirais pas de citer les emplacements de puits, mais avant de poursuivre, il est intéressant de signaler leur architecture : est-elle en rapport avec le style Île-de-France ou Picardie ? Je ne saurais m'avancer, peut-être tout simplement est-elle due au savoir-faire des entrepreneurs locaux qui utilisaient au mieux les matériaux de la région ; tous sont semblables à celui de l'illustration ci-contre. Sans être chauvin, disons tout simplement qu'ils sont aussi beaux et aussi riches en souvenirs que ceux des autres régions de France.

À partir de 1930, et dès la mise en place du premier réseau d'adduction d'eau, les puits publics furent remplacés par des bornes fontaines en fonte placées aux principaux carrefours du pays. Pour faire couler l'eau, il fallait tourner une manivelle horizontale (à axe vertical) placée au sommet de la borne ; ce système peu pratique et de faible débit évitait les consommations d'eau abusives.

J'ai mentionné précédemment la Pompe de la place de la Mairie, il y en avait d'autres à Coye, mais elles appartenaient à des particuliers. En principe, elles furent montées, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1925, dans les maisons importantes et dans les châteaux.

Certains propriétaires les faisaient monter directement sur des évièrs taillés dans un bloc de pierre.

On trouvait des pompes sur l'axe principal des sources ou sur la nappe phréatique (située à environ 5 mètres sous le sol), c'est-à-dire Clos des Vignes, Grande Rue et Rue Blanche (il y en avait soi-disant de ferrugineuses !).

Ce mot "source" ayant été lâché, il ne faut pas oublier cet approvisionnement naturel en eau potable ; et comme notre pays est entouré de forêt, il y en avait quelques-unes de bien recensées.

Elles étaient surtout connues des hommes vivant de la forêt, c'est-à-dire les forestiers, les bûcherons, les employés du Domaine et ceux des équipages de chasse à courre.

Les deux plus proches sont celles du bois Brandin<sup>[2]</sup> (à droite au bout du vieux chemin de Paris) et celle du Château de la Reine Blanche, avant la cascade à gauche, sur la route en allant vers le château.

Citons également la Fontaine aux Verriers, vraisemblablement dans le bois de la Verrerie, le Puits aux Chiens dans le bois des Hautes Coutures [sic]<sup>[3]</sup> et peut-être bien d'autres lieux que vous pourrez recenser en bavardant avec les amis. Ces points d'eau naturels rendaient à l'époque d'énormes services. Pour en terminer avec l'eau potable, signalons l'utilisation très répandue des filtres en terre (dits au charbon) munis en bas de deux petits robinets en étain et dans lesquels, par précaution, on filtrait l'eau des puits dits douteux.

Les animaux domestiques, et en particulier les chevaux, consommaient beaucoup d'eau et jusqu'à la fin des années 20, les rues de Coye retentissaient du bruit de leurs sabots sur les pavés des rues. Un seul vestige : la rue de l'Abreuvoir qui mène au lieu-dit Le Pont de la Rivière du Bas, au coin de la rue de Luzarches près du parc

de la Ruche. Un gué permet de traverser la Thève, et, de part et d'autre, on menait boire les chevaux. Un autre abreuvoir (guère visible maintenant) existait aussi à l'étang du Chardonnet, il se situait dans l'axe de la rue de l'étang, près du petit lavoir.

À cette occasion, il est bon de rappeler qu'avant la première guerre mondiale, Coye possédait certainement plus d'une centaine de chevaux, mais ceci est une autre histoire qui nous entraînerait trop loin de notre sujet : l'eau.

Avez-vous songé au problème de la lessive qui nécessitait énormément d'eau ? À l'époque, les couches jetables n'existaient bien sûr pas, et les jeunes mamans se trouvaient devant des monceaux de linge. Heureusement, il y avait à Coye de nombreuses laveuses qui, chaque matin et chaque après-midi, se rendaient aux lavoirs.

Le pays était doté de quatre lavoirs publics qui étaient occupés à longueur de journées et les places étaient réservées et bien personnalisées.



Lavoir au petit pont

Au pont de la Rivière du Bas, c'est-à-dire sur la Thève, il y en avait deux : le plus important sur la rive droite avec deux travées couvertes et une troisième à

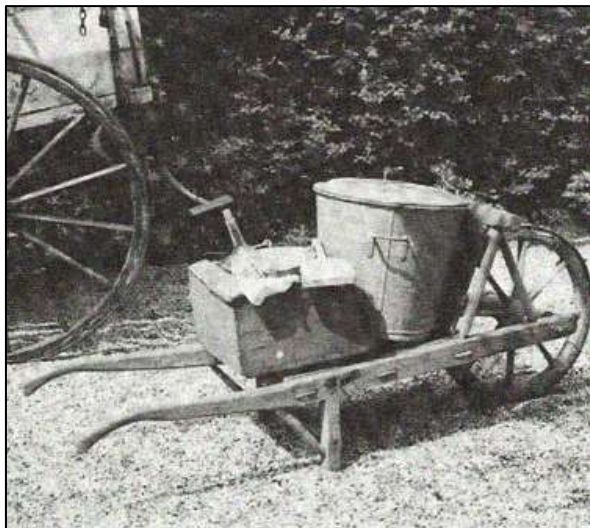
découvert (toujours visible et en parfait état), l'autre sur la rive gauche, en bas de la rue de l'Abreuvoir (lavoir en plein air dont il n'y a plus de traces).



Lavoir à l'étang du Chardonnet

Les deux autres se trouvaient à l'étang du Chardonnet dont un, couvert, à gauche au bout de la rue de l'Étang (toujours visible) et le quatrième en plein air à l'autre extrémité vers la route des Étangs [de la Reine Blanche] (aujourd'hui disparu).

Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, et même jusqu'en 1950, il était donc courant de voir les laveuses partir laver avec une brouette bien chargée (lessiveuse, bachou<sup>(\*)</sup>, battoir...). (Voir photo ci-dessous).



L'eau devenait source de commérages, et porteuse de bonnes ou mauvaises nouvelles ; entre deux coups de battoirs, une réputation pouvait se faire, mais aussi se démolir. De même qu'à l'heure de la provision d'eau potable, on souhaitait rencontrer untel ou une telle pour avoir des nouvelles : à l'époque, la télévision n'existait pas et la TSF<sup>[4]</sup> n'est apparue qu'en 1929 dans quelques foyers privilégiés. Que d'intrigues ont pu se nouer près de la pompe, du lavoir ou du puits !

Qui songe maintenant en prenant sa douche, en arrosant son jardin au jet ou en branchant sa machine à laver le linge ou la vaisselle qu'il y a moins de cinquante-cinq ans on cherchait à économiser l'eau pour éviter les trop nombreuses corvées ?

Les jardins, parlons-en un peu ! Autrefois, tout le monde jardinait et de nombreux ménages vivaient sur leur potager. Qui dit jardin, dit arrosages. Comment faisait-on ? Les propriétaires de jardins situés près de l'étang ou de la rivière faisaient d'incessants voyages avec des brouettes chargées de récipients remplis d'eau et les plus éloignés tiraient sur les puits. On envoyait les jardins du Marais qui bénéficiaient et bénéficient encore d'une bonne humidité naturelle. On utilisait aussi l'eau des citernes dans lesquelles se recueillaient les eaux de pluie.

Ces citernes étaient souvent construites en tôle rivetée de forme circulaire ou parallélépipédique et montées sur deux supports en briques. Munies en bas d'un gros robinet en bronze, leur eau était utilisée pour les besoins ménagers (vaisselles, lavages, toilettes, etc.). Un seul défaut : leur coefficient de remplissage qui était fonction de la météo. Vous pouvez encore voir une de ces citernes dans la cour du bureau de poste, au numéro 35 de la Grande Rue.

Si tous les habitants de Coye n'avaient pas eu la chance d'aller aux bains de mer, cela ne les empêchait pas de savoir nager. Tous les étés, de juin à fin août, on pouvait se baigner et même se laver dans la Thève, au pont Mandrou (\*\*). Notre baignade était enviée des pays alentours, on y retrouvait des copains d'Orry, de la Chapelle et même de Surveilliers qui venaient à bicyclette. Beaucoup de Coyens firent leurs premières brasses et leurs premiers plongeurs à la baignade du pont Mandrou. En semaine, au moment des fortes chaleurs, les hommes venaient s'y baigner après le travail.

loin dans le temps, signalons l'existence d'une petite turbine à axe horizontal qui faisait tourner une ligne d'arbres pour les tonneaux à polir d'une usine d'acier poli construite sur la rive gauche de la Thève, près du Château de Coye, à droite après le pont de la Rivière du bas. Les chutes d'eau et la turbine existent toujours mais cette dernière ne fonctionne plus.

Le château du Moulin du Bois, route de Lamorlaye, possède encore une petite turbine en état de fonctionnement qui pourrait fournir l'électricité nécessaire à l'éclairage des habitations à proximité.

Pour être complet, n'oublions pas les graves problèmes qui se posaient au corps des sapeurs-pompiers en cas d'incendies. La pompe à bras pouvait se brancher directement sur la rivière et sur l'étang, donc protéger seulement les habitations les plus proches ; pour les autres, il fallait remplir la pompe avec des seaux et pratiquer la chaîne avec le concours de tous les habitants du pays, solidaires devant le danger.

Lecteurs de ce bulletin, amusez-vous à questionner les Anciens et collectez des tuyaux (toujours utiles pour l'eau), et, surtout n'hésitez pas à nous les communiquer ! C'est avec plaisir que nous ferons paraître dans un prochain numéro les compléments d'information ainsi recueillis.



Pont Mandrou sur la Thève

L'eau servit aussi autrefois de force motrice dans le pays, et sans remonter trop

---

*Par Jean PRIEUX (1921-2014)*

---

Les notes signalées par un astérisque sont de l'auteur

(\*) – Agenouilloir en bois, garni de paille.

(\*\*) – Pont situé sur la Thève, chaussée du Porchêne, première rue à gauche.

[1] – Le château a été démoli, il se situait sur l'emplacement actuel de la résidence du Regard.

[2] – La source du Bois Brandin est toujours entretenue par La Sylve.

[3] – Il s'agit du bois des Hautes-Coutumes, en allant vers Luzarches.

[4] – Télégraphie Sans Fil : nom donné à la radio.

# LA FLORE AUTOUR DES ÉTANGS DE COMELLES

Sylvie Edelstein et Philippe Larère ont présenté en 1990 leur thèse pour le diplôme d'État de docteur en pharmacie intitulée "Étude descriptive de la flore et de la végétation de la forêt de Coye". Nous en reproduisons de larges extraits relatifs aux étangs de Comelles, à la Thève, au ru Saint-Martin et aux zones humides environnantes.

Depuis la date à laquelle les auteurs ont soutenu leur thèse, il a été constaté :

- un envasement généralisé des étangs qui ne cesse de progresser et une diminution de la profondeur de l'eau qui, de fait, se réchauffe ;
- une perte de diversité biologique ;
- une diminution du potentiel piscicole, les ouvrages étant en mauvais état et les digues érodées ;

sans parler de la mise à sec de l'étang Chaperon qui a commencé en juin 2019.

## Relief – Hydrographie

**L**a forêt de Chantilly, dans son ensemble, occupe un plateau dont l'altitude moyenne est de 60 mètres, alors que la forêt de Coye présente un relief beaucoup plus accentué, avec une altitude moyenne avoisinant les 100 mètres.

Des dénivelés, spectaculaires pour la région, se situent aux abords immédiats de la ville. Au carrefour de Coye, par exemple, on passe, en quelques dizaines de mètres, de 87 mètres au carrefour lui-même à 38 mètres au nord de la ville.

[...] La rivière Thève a créé dans le plateau des versants assez raides, orientés du nord à l'ouest et de l'ouest au sud, au pied desquels s'étend la plus grande partie de la ville de Coye. [...]

En amont de la ville, les étangs de Comelles<sup>[1]</sup> ont été creusés au Moyen Âge par les moines de l'abbaye de Chaâlis, qui ont ainsi parachevé le travail déjà réalisé au cours des siècles par la rivière Thève dans les calcaires du Lutétien. Ces étangs servaient de viviers pour le poisson dont les moines faisaient une grande consommation. Il n'y avait alors que deux plans d'eau au lieu des quatre que nous connaissons actuellement.

Par contre, à une époque plus tardive, un autre plan d'eau existait plus en aval : l'étang de la Troublerie, aujourd'hui disparu, qui occupait la zone marécageuse enjambée par le viaduc. Aujourd'hui, quatre étangs, séparés par des digues, se succèdent d'amont en aval : l'étang de Comelles, l'étang Chapron, l'étang Neuf et l'étang de la Loge<sup>[2]</sup>.

---

<sup>[1]</sup> L'orthographe du nom des étangs ne semble pas fixé ; nous avons arbitrairement choisi une des orthographes proposées et, par souci de cohérence, nous essayons de nous y tenir. On trouve aussi Comelle, Commelle, Commelles.

<sup>[2]</sup> Du premier au quatrième dans le sens du courant.



## Les milieux humides

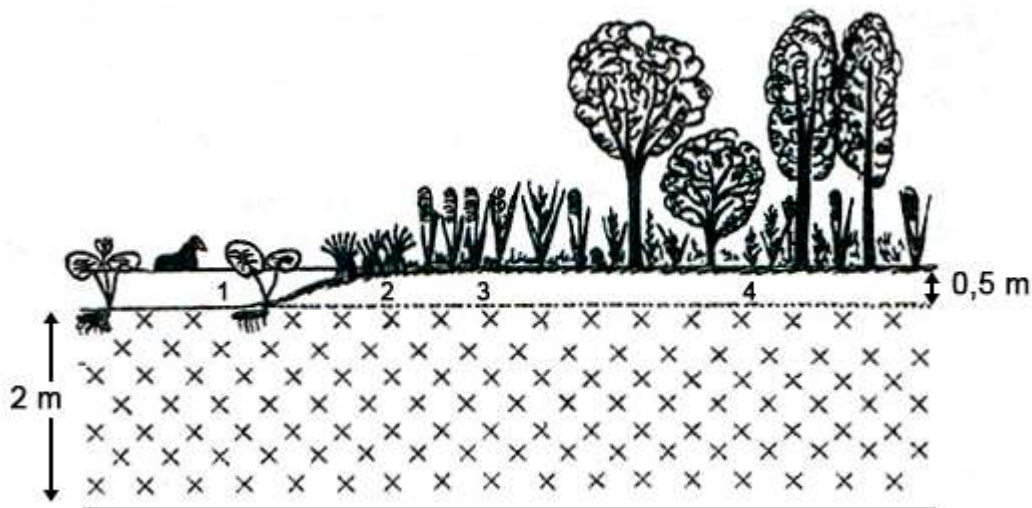
### FLORE DE LA THÈVE ET DU RU SAINT-MARTIN

Au cours de nos recherches, nous avons été surpris de constater certaines différences entre les deux cours d'eau, Thève et ru Saint-Martin, pourtant très proches l'un de l'autre, et issus tous deux de l'étang de la Loge. Au niveau du viaduc, la Thève charrie une eau jaunâtre, trouble, et à peu près dépourvue de toute végétation ; le ru Saint-Martin, au contraire, possède une eau claire, au courant rapide, et son lit est presque entièrement tapissé de plantes aquatiques, dont l'une est très rare dans notre région, la zanichellie des marais – *Zanichellia ssp palustris ssp palustris*.

En remontant les rives, nous avons découvert, une vingtaine de mètres en amont, un bouillonnement important, sans doute révélateur de la présence d'une source ; l'apport de cette eau pure et oxygénée expliquerait le développement des colonies de zanichellie et l'implantation sur les rives de belles stations de faux cresson – *Apium nodiflorum*. Un parcours de pêche à la truite existait d'ailleurs il y a peu dans le cours du ru Saint-Martin, ce qui prouve bien la pureté des eaux.

Il serait tout à fait souhaitable, nous semble-t-il, de continuer à préserver ce cours d'eau, en en interdisant l'accès comme c'est le cas pour l'instant.

Atterrissement du premier étang, dit "étang de Comelles"



0,5 m : Atterrissement sur une hauteur de 0,5 mètre

2 m : Envasement sur une hauteur de 2 mètres

1 : Zone de nénuphars

2 : Zone des touradons de carex paniculé (*Carex paniculata*)

3 : Zone des roseaux avec quelques touffes de baldingère (*Phalaris arundinacea*) et de carex (*Carex riparia*...)

4 : Zone boisée avec aulnes, saules, frênes, peupliers et une végétation herbacée dense (salicaire, eupatoire à feuilles de chanvre, épilobes, lysimaque vulgaire)

### LES ÉTANGS DE COMELLES

L'étude réalisée en 1983 par la S.E.T.A.M.E. permet de constater que la hauteur des vases qui se sont accumulées au cours des siècles dans les étangs avoisine en moyenne 2,50 mètres, alors que la hauteur d'eau libre ne dépasse pas 1 à 2 mètres au maximum. Cet envasement est encore

accentué par la prolifération d'algues, due sans doute à des phénomènes d'eutrophisation. La flore aquatique des eaux de la Thève et des étangs de Comelles est donc à peu près inexistante, si ce n'est la présence de :

- myriophylle verticillé – *Myriophyllum verticillatum*,
- nénuphar jaune – *Nuphar lutea*,
- cératophylle épineux – *Ceratophyllum submersum*,
- callitriches divers...

Si la flore aquatique présente peu d'intérêt, par contre celle des rives et des atterrissements est d'une grande richesse.

Situé le plus en amont, l'étang de Comelles occupe une surface de 6,5 hectares, dont la majeure partie est comblée par un atterrissement formant une île recouverte par une roselière, au sein de laquelle se sont implantés un certain nombre d'arbustes (saules divers, aulne glutineux, peuplier blanc, etc.).

Au nord et au sud de l'île ainsi formée, des chenaux étroits permettent le passage des eaux de la Thève.

## CETTE ÎLE REPRÉSENTE UN BIOTOPE DE TRÈS GRANDE VALEUR :



Touffe de carex

– d'un point de vue ornithologique, puisque c'est une zone privilégiée pour la reproduction de nombreux oiseaux (canards colverts, foulques macroules, grèbes huppés, sarcelles, cygnes tuberculés...),

– d'un point de vue floristique et phytosociologique, par la richesse du milieu et la rareté de certaines espèces que nous y avons découvertes. L'île est colonisée par une roselière difficilement pénétrable – *Phragmites australis*.

Au fur et à mesure que l'on avance vers l'eau libre, apparaissent des "touradons" de laïche paniculée – *Carex paniculata*. Ces touradons

sont des touffes géantes, cylindriques, formées par l'accumulation des feuilles desséchées des années précédentes ; ils jouent un rôle important dans la formation des atterrissements. Ici et là, les feuilles de la patience des eaux – *Rumex hydrolapathum*, attirent le regard par leur gigantisme insolite. C'est vers la partie la plus avancée de l'île que nous avons découvert une belle station de guimauve officinale – *Althaea officinalis*, espèce très rare et qui, à notre connaissance, n'avait jamais été signalée en forêt de Chantilly.

Louis Graves, en 1864, indiquait cette espèce comme assez rare, et la citait « à Senlis » sans plus de précision. Il ajoutait « C'est une plante des marais et même des marais salants sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan ; elle n'est pas réellement spontanée et provient probablement des

grandes cultures médicinales du Moyen Âge. On la rencontre d'ailleurs toujours aux environs d'anciens couvents. »

Cette remarque prend un relief tout particulier lorsqu'on sait que ces étangs, ainsi que les terres qui les entourent, ont appartenu jadis aux moines de l'abbaye de Chaâlis ; tout près d'ici se trouve le manoir, propriété rénovée située sur l'emplacement de l'ancienne « grange » des frères convers, qui cultivaient la terre et faisaient paître les troupeaux. L'un de ces merveilleux jardins de plantes médicinales a dû exister ici jadis ; ces quelques pieds de guimauve en constitueraient-ils les vestiges ?

Autre découverte intéressante sur la rive sud-ouest de l'île avec le laitron des marais – *Sonchus palustris*, espèce géante qui peut atteindre 3 mètres de haut !

À signaler enfin la présence du pigamon jaune – *Talictum flavum*, autre espèce également très rare dans notre région.

On ne saurait trop insister sur la valeur écologique de cette roselière, où s'est constituée une véritable réserve naturelle, et qui mérite une attention toute particulière, et peut-être même quelques interventions destinées à freiner le reboisement spontané.



Le ru Saint-Martin



La Thève

Lors du curage de la Thève, à l'automne 1990, nous avons pris contact avec les responsables de la D.D.A. (Direction départementale de l'agriculture) pour leur signaler nos découvertes floristiques et attirer leur attention sur la fragilité du site ; il nous est très agréable de souligner que nous avons reçu, de la part des responsables concernés, une écoute particulièrement attentive, qui s'est concrétisée par plusieurs rencontres sur le terrain.

Grâce à cette collaboration, grâce aussi à l'emploi du matériel très perfectionné utilisé par l'entreprise responsable de l'exécution des travaux, le curage des chenaux, de part et d'autre de l'île, s'est effectué dans le respect le plus absolu de l'environnement.

---

Par Sylvie EDELSTEIN et Philippe LARÈRE

---

# LES CYGNES DES ÉTANGS DE COMELLES

**Benoît Verclytte passe de nombreuses heures au bord des étangs de Comelles avec son appareil photo à observer la vie des oiseaux. Il raconte, pas à pas et en images, l'histoire d'un couple de cygnes installé en contrebas de la digue entre l'étang Neuf et l'étang Chaperon.**

## De l'envolée nuptiale à l'émancipation des cygneaux

**L**es cygnes font partis de la famille des *Anatidae*. Ils ont une durée de vie moyenne de vingt-cinq ans.

Ils sont prêts à se reproduire dès l'âge de trois à quatre ans. Les cygnes ont une fécondation interne, ils sont ovipares et nichent sur un nid de végétaux soigneusement entremêlés, large de un mètre à un mètre cinquante de diamètre. L'envolée nuptiale d'un couple de cygnes a lieu lors des premiers beaux jours, vers la fin du mois de février. Ils passent ensuite quelques jours à rechercher un coin tranquille et le mâle s'attelle à la construction du nid.

C'est là que la femelle pondra ses œufs, de quatre à neuf selon les années et les espèces. Un œuf peut atteindre un poids de 340 grammes, de dimension moyenne égale à 113 mm par 74 mm. Il est de couleur blanc vert tacheté, la période d'incubation<sup>[1]</sup> est de 34 à 45 jours. Il n'y a qu'une seule couvée par an. On appelle cygneaux, cygnets ou cygnons les petits des cygnes. Un couple s'étant formé, il reste uni pour la vie sur un territoire qu'il s'est approprié pour lui et ses juvéniles.

Les cygneaux commencent à voler à cinq mois, c'est-à-dire au mois d'octobre. L'éducation par les parents cesse vers le mois de novembre. Vers fin décembre, les parents chassent les cygneaux et ils reprennent leur vie de couple jusqu'à la mi-février, puis le cycle recommence ainsi chaque année.

Pour faire la différenciation entre le mâle et la femelle : le mâle pèse entre 10 et 15 kg tandis que la femelle pèse 9 kg ; déployé, il mesure 1,50 m de haut pour une envergure de 2,20 m. Le diamètre du cou du mâle est plus fort que celui de la femelle, le tubercule noir qui se situe au sommet du bec est plus imposant chez le mâle que chez la femelle, son bec est plus gros et plus long, d'un rouge plus soutenu, tandis



<sup>[1]</sup> Rien à voir avec les virus et les maladies : on parle d'incubation pour désigner l'action de couvrir des œufs, ce qui correspond au développement de l'embryon dans l'œuf.

que celui de la femelle est plus petit et de couleur orangée. Les cygnes, mâle ou femelle, possèdent 24 vertèbres dans le cou (vertèbres cervicales). Pour décoller d'un plan d'eau, il leur faut de huit à vingt mètres.

Ils se nourrissent de végétaux, d'algues vertes en surface ou au fond de l'étang en plongeant à la verticale, de feuilles de saules ou d'herbes très tendres ; en très petites quantités, ils mangent aussi des mollusques et des amphibiens.

## Chronologie de la naissance des cygneaux aux étangs de Comelles



La femelle cygne a été appelée Cahuette, le mâle Angel.

Pour sa première année de procréation en 2018, le précédent compagnon de Cahuette a fait l'objet de la malveillance d'un être appartenant à l'espèce humaine : il a reçu un coup de bâton sur le crâne. La tête et le cou ensanglantés, il est venu agoniser près de la berge devant son juvénile qui l'avait suivi jusque-là.

Cahuette ne voyant pas son compagnon revenir près d'elle, a dû couvrir seule ses neuf œufs durant quarante-cinq jours, sans pouvoir se lever du nid pour se nourrir et accomplir quelques exercices, sachant les prédateurs aux aguets pour lui subtiliser ses œufs.

Alors un couple d'humains dévoués, s'étant pris d'affection pour Cahuette, a obtenu l'accord de l'Institut de France pour obturer la digue aux deux extrémités durant deux mois afin de protéger la femelle et sa couvaison des prédateurs éventuels (chiens, renards, sangliers, foulques... et êtres humains) : grâce à ces

dispositions, cette année-là sept de ses neuf cygneaux ont grandi avec elle jusqu'en décembre. Puis en janvier 2019, lorsque les enfants sont partis, Cahuette a fait la connaissance d'Angel, un jeune cygne fougueux, joueur, montrant son affection pour elle, un tantinet maladroit faute d'expérience. Cahuette a été séduite, très sensible à ces démonstrations d'affection et de gaieté, elle a dû néanmoins parachever l'éducation d'Angel, lui demandant maintenant de la protéger, d'apprendre à se responsabiliser vis-à-vis de sa progéniture. Lui qui n'a de cesse d'aller profiter des plaisirs de la vie aquatique, est fidèle. Cahuette, en 2019, avait installé son nid un peu plus loin sur la digue avec neuf œufs ; deux cygneaux seulement ont survécu. En 2020 au petit pont, sur neuf œufs également, deux cygneaux ont survécu.

En ce premier jour de beau temps matinal de février 2021, le ciel bleu azur me faisait pressentir une ambiance particulièrement chaleureuse entre canards, grèbes ou cygnes sur les étangs de Comelles. Je suis comblé : vers midi, lorsque les humains abrégèrent leur promenade pour aller se



sustenter, voilà qu'Angel sur l'étang Neuf se met à quelque distance face à Cahuette et soudain propose à sa tendre amie un petit câlin, en entrelaçant son cou avec le sien, lui caressant le bec et le crâne avec une douceur infinie, en alternant des deux côtés, chaque mouvement plus tendre, plus appuyé, allant crescendo au fil des minutes qui s'écoulent. Visiblement Cahuette apprécie cette attention si agréable de son compagnon fidèle dans ce havre de paix, sous le soleil au zénith ; la température s'élève, Angel lui aussi s'échauffe après quelques acrobaties pour témoigner de son attirance à Cahuette. Puis, Angel promptement débute son envolée nuptiale : ce fut très bref en ce 23 février 2021. Cahuette était un peu surprise mais compatissante. « Tant pis pour aujourd'hui, se dit Angel, nous nous remettrons à l'ouvrage demain 24 février dans l'après-midi, puis le 25 février 2021. »

Quelques jours après...

Cahuette recherche un nouvel endroit où ils pourraient installer leur nid en toute sécurité. Ils ont en mémoire la promiscuité des prédateurs des années précédentes sur la digue entre l'étang des Loges et l'étang Neuf. « Angel, voudrais-tu bien t'atteler à rechercher les herbes et les roseaux nécessaires pour construire notre nid ? Ici ! » Il le réalise et la semaine s'égrène. Mais s'apercevant rapidement que ce site est, lui aussi, insuffisamment sûr, Cahuette décide de le quitter pour se rendre, cette fois, en contrebas de la digue entre l'étang Neuf et l'étang Chaperon, site bien plus en sécurité que celui des années précédentes, légèrement caché par les roseaux et possédant une pataugeoire pour les cygneaux. Angel construit le nid en moins de cinq heures, rassemblant un maximum de végétaux pour atteindre un diamètre d'un mètre vingt avant la nuit, entre roselière, talus et pataugeoire. Il y a même une rampe d'accès facile pour les petits. Pendant ce temps, un couple de protecteurs de la nature réalise une barricade autour du nid pour le protéger des intrus éventuels. Ce

fut efficace jusqu'à la naissance des huit cygneaux, dont trois le 28 avril, trois le 29, un le 30 et le huitième le 1<sup>er</sup> mai vers 14 h 30. Cependant, après le confinement total du printemps 2020 et le confinement partiel avec couvre-feu à 19 h 00 de septembre à mai 2021, les prédateurs jouissaient d'une liberté totale auprès des oiseaux pendant douze heures. Dans la nuit du 6 au 7 mai, six cygneaux ont été dévorés par un renard ; dans la nuit du 21 mai, un septième est mort de mort naturelle (équivalent de la mort du nourrisson). Pour l'année 2021, il reste uniquement celui né le 1<sup>er</sup> mai qui, à l'heure où ces lignes sont écrites, maintenant que la zone critique du juvénile est passée, doit pouvoir grandir paisiblement auprès de ses parents. Il restait un neuvième œuf dans le nid ; la mère, obligée de s'occuper des aînés, ne pouvait plus le couvrir en permanence. L'œuf ayant refroidi, la mère l'a abandonné car il n'était plus viable.

Mais, oh surprise ! Le 10 juin, de mauvaises nouvelles suc-





cessives pouvant en cacher cette fois une heureuse, au crépuscule lorsque la nature s'apaise, sur ce miroir d'eau chatoyant, une des filles de Cahuette, née en 2018, ayant trouvé un compagnon au milieu de la roselière de l'étang de Comelles, vient nous présenter sur l'étang Chaperon, à travers les saules, ses trois petits cygneaux de

quelques jours en rang totalement désordonné, vagabondant chacun au gré de son inspiration du moment, heureux de cette ambiance entre chien et loup, ignorant le danger. Soirée de présentation des cygnes aux oies bernaches glissant elles aussi sur l'eau avec leur six bébés, ainsi que la canette avec ces cinq canetons jouant dans la forêt de jeunes saules ébranchés de ce côté par les ragondins, et la bergeronnette sautillant de l'écluse bas-



se au bord des pierres taillées, cherchant les moustiques, marchant sur l'eau ou chopant les libellules en plein vol. Heureusement, ils ne sont pas descendus sur l'étang Neuf car Angel aurait rappelé les règles et énergiquement réagi à l'intrusion dans son territoire.

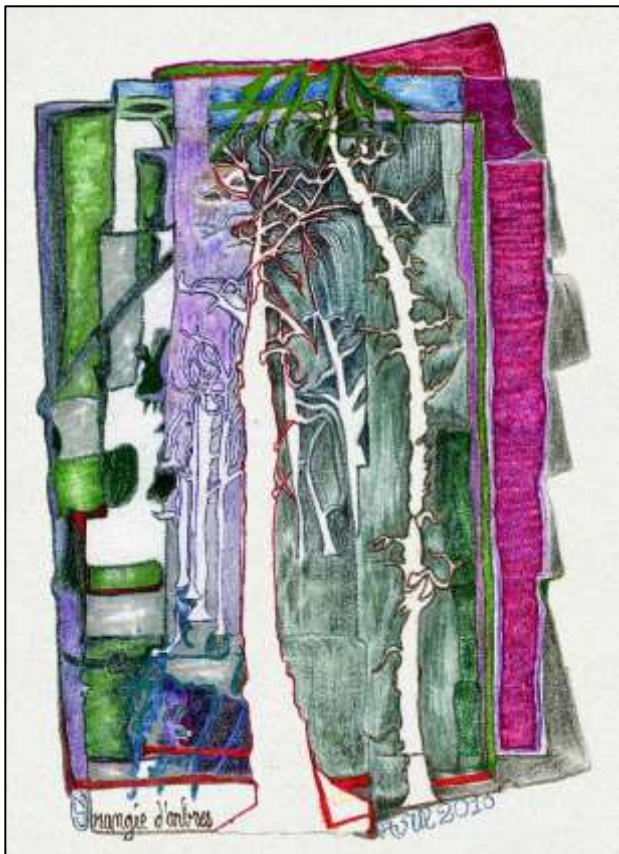
L'année 2021 restera pour Cahuette et Angel la pire année, un seul cygneau ayant survécu sur huit éclosions (le dernier œuf n'ayant pas éclos). Ainsi est la dure loi de la nature ! Par contre, malgré l'absence de ses frères et sœurs pour jouer, heureux de la protection réservée à lui seul, le petit dernier est choyé entre ses parents. Il commencera à voler au mois d'octobre. L'éducation de Cahuette et Angel cessera vers le mois de novembre. Le jeune cygne devra rechercher un autre territoire et créer une famille, durant les mois à venir, l'étang des Loges et l'étang Neuf restant le territoire de Cahuette et Angel, ses parents, qui reprendront leur vie de couple jusqu'à la mi-février et le cycle recommencera ainsi chaque année.

C'est ainsi que se perpétue l'espèce des Anatidés.

---

*Par Benoît VERCLYTTE*

---



En 2002, la Sylve avait organisé une fête au centre culturel pour honorer deux membres fondateurs de l'association : Pierre Bardeau et Maurice Delaigue, nés l'un et l'autre en 1922, fêtaient leurs quatre-vingts ans. À cette occasion j'avais lu l'"Histoire du chêne qui voulait visiter le monde" dont certains se souviennent peut-être.

S'agissant d'une histoire de deuil et Maurice nous ayant quitté en septembre 2021, j'ai pensé que ce texte pourrait figurer dans Les petites chroniques de La Sylve en 2022 (Pierre et Maurice auraient eu cent ans) avec cette interrogation pour chacun d'entre nous : que faisons-nous de ce que les morts nous laissent ?

## HISTOIRE DU CHÊNE QUI VOULAIT VISITER LE MONDE

**I**l y avait une fois, au milieu de la forêt, un chêne, très beau, très grand, très haut. Ses racines s'enfonçaient dans le sol aussi loin que ses branches s'élevaient vers le ciel.

L'été, il offrait son ombre aux animaux qui se promenaient et s'arrêtaient là pour se reposer.

L'automne, il laissait tomber ses feuilles pour cacher et protéger les champignons qui poussaient à son pied.

L'hiver, il distribuait des glands aux écureuils qui grimpaient le long du tronc et sautaient de branche en branche.

Au printemps, les oiseaux aimaient à se nicher dans ses rameaux, car l'arbre était si beau, si grand, si haut, qu'il semblait fournir le plus sûr des refuges.

\* \*  
\*

Et pourtant le chêne n'était pas heureux. Il soupirait tout au long du jour. Car il avait au

fond de son cœur un rêve enfoui : il voulait visiter le monde.

Il aurait voulu courir à travers champs, poursuivre les ruisseaux, sauter par-dessus les haies, se rouler dans l'herbe verte, et se réveiller chaque matin au milieu d'un nouveau paysage.

Mais il restait cloué là, avec toujours les mêmes compagnons autour de lui.

Ses amis, les bouleaux au tronc blanc, les frênes aux bourgeons noirs, les sapins toujours verts, les peupliers dont la chevelure se perd dans les nuages et les gros marronniers au corps massif, les noyers à l'ombre froide, les charmes, les saules, les châtaigniers, tous le lui disaient :

« Tu n'es pas raisonnable ! Ce n'est pas bon pour un arbre de partir visiter le monde. Qui a bien pu te mettre de pareilles balivernes dans la tête ? »

Mais il était têtu, le bougre, il ne voulait pas les entendre, et pour rien au monde, il n'aurait renoncé à son rêve.



Il bougonnait et ne répondait pas.

Les autres arbres haussaient légèrement les épaules. Ils l'aimaient bien quand-même, le gros chêne, simplement ils le croyaient un petit peu fou.



\* \*  
\*

Les jours et les saisons passaient et le chêne ne se consolait pas de son immobilité.

Alors il lui vint une idée : les jours de grand vent, au lieu de plier le dos comme ses amis de la forêt, il déploierait ses branches, il bomberait le torse et tendrait les bras.

Il essaya plusieurs fois, mais toujours il restait accroché au sol par tout le réseau de ses racines comme s'il y était arrimé par des cordes solidement nouées.

\* \*  
\*

Cependant il advint qu'une nuit, une tempête particulièrement violente se déclina.

Toute la journée il avait fait une chaleur lourde, étouffante. Au soir, l'air était immobile et brûlant. Pas une feuille d'arbre ne frissonnait. Au-dessus de la forêt régnait un silence pesant.

Puis le ciel s'était obscurci...

Soudain l'orage éclata, terrible comme un ouragan. Un grand éclair de feu traversa le ciel. Le vent se mit à souffler en rafales. Des trombes d'eau s'abattaient sur la forêt. De gros nuages noirs roulaient devant la lune et le tonnerre grondait comme si le ciel était en colère.

Tous les animaux se terraient au fond de leur demeure et les oiseaux, chassés de leur nid, tremblaient de peur. Le vent soufflait fort, très fort, de plus en plus fort et les arbres courbaient le dos, baissaient la tête.

Seul le chêne se tenait bien droit, bien raide. Plus que jamais il déployait largement ses branches.

Et voilà qu'il éprouvait comme des fourmillements dans les jambes.

Il s'écria : « Souffle, souffle le vent, aide-moi à m'arracher du sol ! »



Et en effet, le vent semblait l'entendre, qui soufflait avec rage, voulant tout emporter sur son passage. Il hurlait à ses oreilles, fouettait son tronc et ses feuilles, s'acharnant contre cet arbre fier qui refusait de se plier à sa volonté.

Et le chêne tendait ses branches, s'allongeait jusqu'au bout des doigts ; il se hissait sur la pointe des pieds, tirait sur ses racines, offrant toute sa prise au vent.

Jamais il n'avait été plus haut, plus grand, plus beau.

\* \*  
\*

Il sentait que peu à peu ses jambes se déliaient. Son cœur se gonfla de joie. « Je vais enfin partir visiter le monde ! »

Il profita d'une rafale encore plus violente et concentra toutes ses forces pour se soulever. Il s'aperçut qu'il commençait à bouger.

Il se mit à crier : « Ça y est, ça y est, je marche ! » et il arracha un pied du sol.

Un frisson de plaisir le parcourut dans tout le corps. Il reprit sa respiration et dans un nouvel effort il souleva un autre pied.

Il s'écria encore : « JE M A A A R C H E ... ! »

Il fit deux pas ... et s'éroula.

\* \*  
\*

# TRÉSORS CACHÉS DE NOS ADHÉRENTS

Depuis ce jour, le grand chêne est couché au milieu de la forêt.

Il ne reverdit plus à chaque printemps. Il ne fournit plus de glands aux écureuils. Pourtant les oiseaux continuent de gazouiller dans ses branches et les lapins creusent leur terrier au milieu de ses racines.

Parfois un enfant solitaire s'installe contre le tronc, il ouvre un livre et reste des heures sans bouger, l'esprit ailleurs. Puis d'autres enfants le rejoignent autour de l'arbre couché ; ils se fauillent alors dans l'entrelacs de ses ramures, et tous ensemble construisent des cabanes et inventent mille aventures.

Tour à tour, ils en font un camion, une locomotive, un navire, un avion, une fusée. Le chêne les transporte dans le passé, au temps des dinosaures et des hommes préhistoriques. Ou encore, le voilà projeté dans le futur, sur d'autres planètes, vers d'autres galaxies.

Une fois, sous-marin au milieu de l'océan, il doit éviter les requins et les pieuvres géantes. Le lendemain, diligence, il est harcelé par les Indiens et les bandits de grand chemin.

Il se laisse entraîner sur les cinq continents, et navigue dans toutes les directions de la rose des vents, de Hambourg à Gibraltar, de Marseille à Aden en Arabie, d'Adélaïde à Shanghai, de Vancouver à Valparaiso. Il a vu les kangourous d'Australie, les tigres du Bengale, les girafes africaines. Il a voyagé jusqu'au centre de la Terre, s'est enfoncé à des milliers de lieues sous les mers, a fait le tour du monde en ballon ; il a exploré des îles aux trésors enfouis et s'est approché des neiges du Kilimandjaro. Il a servi de cheval à quatre mousquetaires dans leurs folles équipées. Il a fait la connaissance de Moby Dick et de Croc Blanc, il a suivi Mowgli dans le vert chamarré de la jungle.

Dans leurs expéditions les plus fantaisistes, il accompagne les enfants. Avec eux, il a même découvert des pays fabuleux, peuplés de dragons et de fées, d'elfes et de hobbits, de lutins et de sorcières.

\* \*  
\*

Voilà, l'histoire est finie. L'arbre gît dans la clairière. Mais la mort du chêne n'aura pas été vaine.

Chaque jour, grâce aux jeux des enfants, il réalise enfin son rêve, il part visiter le monde.

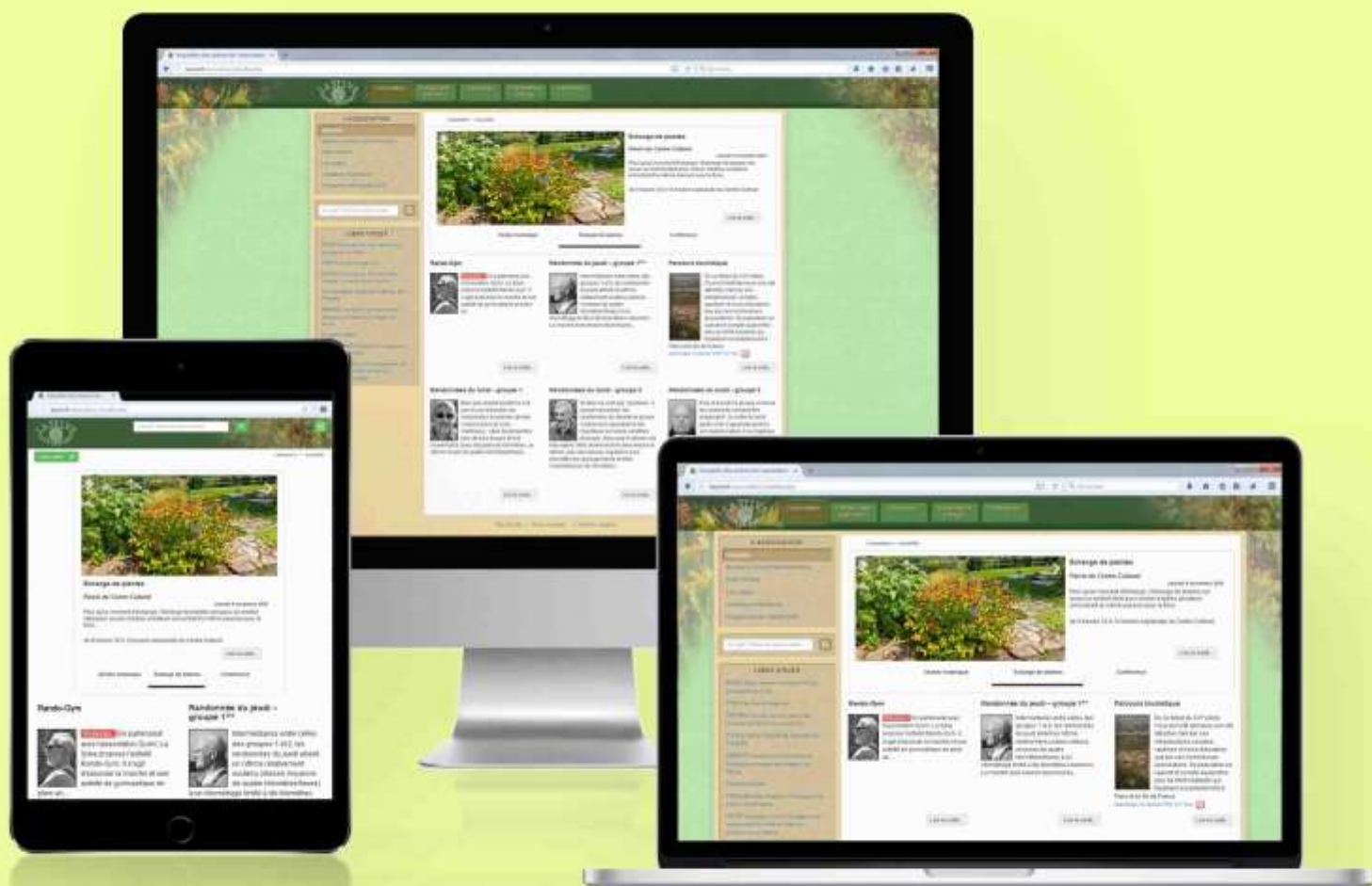


Par Jacqueline CHEVALLIER  
et Patrick CHEVILLARD  
Dessins Odile SAUTON

TÉLÉCHARGER L'ENSEMBLE DES PETITES CHRONIQUES DE LA SYLVE SUR LE SITE <http://www.lasyve.fr> À LA RUBRIQUE "PUBLICATIONS"



Retrouvez dès à présent toute l'actualité de l'association, mais aussi son histoire ainsi que ses réalisations passées, inscrivez-vous en ligne aux randos+, téléchargez l'ensemble des petites chroniques déjà parues ou commandez en ligne les fascicules des *Éditions de la Sylve*.



### Plan du site

#### L'association

- Actualités
- Bureau & conseil d'administration
- Notre histoire
- Les statuts
- Conditions d'adhésion
- Programme de l'année 2021

#### Protéger notre patrimoine

- Sentier botanique
- Alliaire officinale
- Herbe à Robert
- Épilobe Hirsute
- Salicaire commune
- Grande Consoude
- Sureau noir
- Tilleul à feuilles en cœur
- Hêtre commun
- Beladonne
- Échange de plantes
- Source du bois Brandin
- Plante invasive
- Actions réalisées par le passé
- Protection des batraciens
- La section jardinage
- Protection du petit patrimoine
- Nettoyage de la nature

#### Randonner

- Randonnées du lundi
  - 1<sup>er</sup> groupe
  - 2<sup>ème</sup> groupe
  - 3<sup>ème</sup> groupe
- Randonnées du jeudi
- Rando +
- Grande randonnée annuelle

#### Transmettre & partager

- Conférences mensuelles
  - Année 2021
  - Année 2020
  - Année 2019
  - Année 2018
  - Année 2017
  - Année 2016
  - Année 2015
  - Année 2014
  - Année 2013
  - Année 2012
- Expositions
  - La Sylve fête ses 20 ans
  - Histoire de nos jardins
  - Gravures & cartes postales anciennes
  - Papillons - Insectes
  - Les anciens métiers de la forêt
- Voyages (thalasso)
- Pique-nique
- Sorties mycologiques

#### Publications

- Parcours touristique
- Petites chroniques
- Fascicules

